COMMUNIQUÉ
Paris, le 08/02/2016

150 MILLIONS D'EUROS POUR DES PROJETS ROUTIERS : UNE PREMIÈRE VICTOIRE POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES »

Aujourd'hui, lundi 08 février 2016, le secrétaire d'État chargé des Transports Alain VIDALIES annonce une enveloppe de 150 millions d'euros, qui sera consacrée à la rénovation des infrastructures routières. L'association « 40 millions d'automobilistes », à l'initiative de l'opération « J'ai mal à ma route » (www.jaimalamaroute.com) destinée à sensibiliser les Pouvoirs publics à la nécessité d'entretenir le réseau routier français pour favoriser la sécurité des usagers, est satisfaite de cette première victoire, preuve de la prise de conscience du Gouvernement.

« 40 millions d'automobilistes » avait lancé le 26 novembre 2015 l'opération « J'ai mal à ma route » : « On estime que la qualité ou l'entretien de l'infrastructure routière joue un rôle dans 47% des accidents mortels[1]. Pourtant, les subventions accordées aux collectivités pour réaliser les projets routiers sont réduites d'année en année. Nous avons donc pris l'initiative de rappeler à l'État qu'il a le devoir d'entretenir son patrimoine routier, pour la sécurité des usagers » explique Daniel QUÉRO, président de l'association.

À l'occasion de la mise en ligne du site Internet www.jaimalamaroute.com qui appelle tous les usagers à signaler les routes les plus dégradées de France, « 40 millions d'automobilistes » avait adressé à chaque collectivité et Préfecture un courrier expliquant sa démarche. « La route est la première garante de la sécurité de ceux qui l'empruntent. L'annonce de cette somme de 150 millions d'euros consacrés à des projets d'aménagements routiers est une première victoire pour les 40 millions d'automobilistes qui sillonnent les routes : cela signifie que le Gouvernement a entendu leurs attentes et qu'il est prêt à y répondre. C'est évidemment encore insuffisant, mais c'est un signal positif » commente Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

En attendant, l'association poursuit son action sur www.jaimalamaroute.com et publiera dans les prochains mois un classement des routes les plus dégradées de France, par département. « Nous proposerons, pour chaque route classée, une solution pour remédier au problème et nous aurons à cœur de rester informés du traitement dont bénéficiera chaque signalement à l'échelle locale » conclut Pierre CHASSERAY.

[1] Selon le *Projet de loi relatif à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport*.